

Entre voisins

Aspremont
Castagniers
Colomars
Duranus
Falicon
La Roquette-sur-Var
Levens
Saint-André de la Roche
Saint-Blaise
Saint-Martin-du-Var
Tourrette-Levens
La Trinité

Revue du Sivom Val de Banquière - novembre 2006



à Duranus



Jeunesse

Les jolies colonies de vacances

Mardi 25 juillet à Saint-Vallier de Thiey.

Une vingtaine de tentes disposées en cercle cap-tent les premiers rayons de soleil. A l'intérieur, ça remue ou ça dort encore. Rien ne presse : les gamins savent qu'ils ont jusqu'à neuf heures et demie pour prendre le petit-déjeuner. Après il y aura une virée au village, on reviendra manger au camp et l'après-midi on fera une marche aquatique dans le lit de la Siagne. Tant mieux, car il fait lourd aujourd'hui. Les grottes de la Baume obscure, ce sera demain et ce sera frais aussi....



Photos

- petit déjeuner et VTT à Saint-Vallier
- Via ferrata dans les Cévennes
- ➡ prêts à dessaler !

Côté organisation

En tout, 140 enfants, pour la plupart âgés de 6 à 12 ans ont fréquenté le camp de vacances de Saint-Vallier de Thiey pendant les deux mois d'été.

Le SIVOM avait loué la structure et recruté un jeune diplômé pour assurer la logistique et veiller à ce que tout se passe bien.

Les enfants étaient accompagnés des animateurs de leur centre de loisirs habituel, ce qui a largement facilité l'adaptation. Et qu'en a-t-il coûté aux parents ? Ce qu'ils auraient payé pour une semaine de centre de loisirs. Pas cher pour une semaine de dépaysement, de découverte et d'amitié !

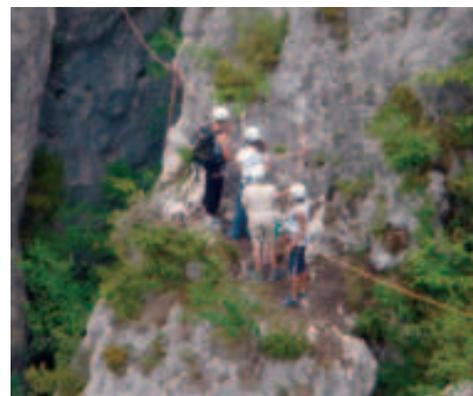
... Mais pour l'heure, on se réveille. Sur la trentaine d'enfants, bien peu ont déjà campé. Ou alors, c'était en famille. Quelques-uns émergent de la tente, l'air enfariné. D'autres bondissent aussi sec sur les VTT. Hola, crient les animateurs, pas question de monter en selle l'estomac vide. Une hypothétique araignée déclenche une série de hurlements. Tandis qu'un petit groupe s'occupe de la vaisselle et qu'un tournoi de Uno fait rage, les plus acharnés s'exercent à faire décoller les vélos au-dessus d'une bosse en s'encourageant mutuellement. Qui croirait qu'hier encore ces gamins ne se connaissaient pas ? Ils viennent en effet de quatre communes différentes - Saint-Martin-du-Var, La Trinité, Saint-André de la Roche et Tourrette-Levens - et fréquentent des centres de loisirs différents. Il aura fallu le trait de génie de l'intercommunalité pour leur faire vivre ensemble une semaine de rêve au grand air. Lorsqu'ils seront retournés chez eux, un autre groupe prendra leur place, composé d'enfants de Falicon, Colomars et Aspremont, et ainsi de suite jusqu'à la fin de l'été...

Et pendant ce temps chez les ados...

Passé un certain âge, les jeunes ont d'autres exigences. Ce qu'il veulent c'est bourlinguer, voir de nouvelles têtes, se donner le frisson en spéléo ou en canyoning, vivre à la manière forte.

Pour ceux-là (les 12-18 ans), le SIVOM

Val de Banquière a organisé en juillet et en août deux séjours dans les Cévennes et un à Cap d'Agde, au bord de la Méditerranée. Via ferrata, sports d'eau vive, spéléo, VTT pour les uns ; kayak de mer, beach volley, farniente et folles soirées pour les autres. Pour tous, vie sous la tente, popote, courses, vaisselle : moins de portable et plus d'autonomie. Si tout le monde s'est régalé, le groupe du premier séjour dans les Cévennes a été particulièrement gâté côté émotion, avec une mini-tournée qui a laissé dans les esprits d'impérissables - mais finalement chouettes - souvenirs...



Des nounous nouvelle vague



Si le SIVOM Val de Banquière est grand pourvoyeur de places en crèches, il n'oublie pas pour autant les assistantes maternelles du secteur privé qui représentent pour beaucoup de parents un mode de garde à caractère familial.

A la tête du Relais Assistantes Maternelles depuis trois ans, Chrystel Yahy brosse un tableau rapide de la situation : *aujourd'hui, 77 ass'mats agréées travaillent sur l'ensemble des communes du SIVOM. Comme elles ont des agréments pour deux ou trois enfants, cela signifie qu'elles gardent environ 200 bambins. Voyez que ça n'est pas négligeable... Les plus grandes communes (Levens, Tourrette-Levens, Saint-André de la Roche) sont les mieux pourvues. La situation est plus délicate dans les petites communes (Aspremont, Falicon, Saint-Blaise, Castagniers, Colomars) et je suis souvent contactée par des parents qui n'arrivent pas à trouver une nounou sur leur lieu de rési-*

dence. Alors, on étudie les possibilités aux environs et on finit généralement par trouver la perle rare : celle avec qui le courant passe et qui se trouve justement sur le trajet domicile-travail.

Le Relais Assistantes Maternelles mène diverses actions d'information et de formation auprès des assistantes maternelles. Les ateliers-rencontres qui se déroulent régulièrement dans plusieurs communes du SIVOM sont un lieu d'apprentissage et de convivialité où elles se retrouvent avec plaisir en compagnie des gamins qu'elles gardent, de l'animatrice du RAM et d'une éducatrice jeunes enfants.

En 2007, le Relais Assistantes Maternelles verra ses moyens renforcés avec l'embauche d'une deuxième animatrice. De cette manière, il sera encore plus présent auprès des ass'mats et des parents qu'il renseigne utilement sur les modes de garde...

RAM : 0 800 306 716 (appel gratuit).

Photos

■ pique-niques de début d'été organisés par le RAM à Saint-Martin-du-Var et à Falicon

Le saviez-vous ?

Le Conseil Général des Alpes-Maritimes propose une batterie d'aides pour les jeunes :

- subventions départementales d'études pour les enfants du primaire ou du secondaire
- aide à la cantine pour les collégiens
- bourses d'études supérieures « soutien 06 »
- prêts d'études « ambitions 06 » pour les étudiants de 2^{ème} et 3^{ème} cycle.

Renseignements à la MSP.

Jeunes diplômés

Vous avez au moins Bac + 1 et vous êtes sans travail ? L'AFIJ (Association pour l'Insertion des Jeunes Diplômés) peut certainement quelque chose pour vous. Cette association organise les 2^{èmes} mercredis après-midi de chaque mois, des ateliers thématiques à la MSP :

- Mercredi 8 novembre : CV et lettre de motivation
- Mercredi 13 décembre : les entretiens d'embauche

Inscription préalable auprès de la Maison des Services Publics.

Maison des Services Publics

Et un label, un !

Octobre 2005 : la Maison des Services Publics du SIVOM Val de Banquière devient « Point Info Famille », un label que la CAF des Alpes-Maritimes, la DDASS et l'UDAF décernent aux structures qui assurent l'accueil, l'information et l'orientation pour des demandes concernant les différents âges de la vie, de la naissance du petit dernier à la prise en charge d'une personne dépendante.

Octobre 2006 : c'est l'Etat en personne qui vient de distinguer la MSP en lui attribuant le label « Relais Services Publics ». Celui-ci récompense les structures qui facilitent, en milieu rural, l'accès des usagers aux services publics. Cette reconnaissance nationale se traduira par un partenariat accentué des organismes de services publics - ANPE, CRAM, CAF, etc. - avec la Maison des Services Publics. Du côté de l'utilisateur, ce sera tout bénéfique, tant du point de vue de la qualité que de la variété des services. A suivre..

Maison des Services Publics du Val de Banquière. Résidences du Ghet. Saint-André de la Roche.

Tel : 0 800 306 716 (appel gratuit).

Crèche de Levens

Comme un poisson dans l'eau

Il s'appelle Dudule. C'est l'animal fétiche de la crèche. Celui qu'on va voir quand on a bobo au coeur ou au genou, celui qui console et qui répare. Dans le bureau de la directrice, Dudule se la coule douce. Pour l'instant, on n'a guère fait appel à ses pouvoirs : les nouveaux enfants s'adaptent bien à leur nouvelle crèche et si on vient le voir, c'est plutôt par plaisir ou par courtoisie.

Une population exceptionnellement jeune

A Levens, près d'un habitant sur 8 a moins de 11 ans, un taux record ! Sur 4300 habitants, 520 enfants fréquentent en effet les écoles maternelles et élémentaires. Cela représente 13 classes élémentaires, 8 classes maternelles et une ouverture de classe par an depuis 2003.

Pour faire face au boom démographique de ces dernières années, la commune a construit une école maternelle indépendante, réaménagé l'école Saint-Roch pour le besoin des plus grands et vient de réaliser une crèche. Tous ces travaux ont été confiés au SIVOM Val de Banquière.

Photos

■ Dudule, le poisson rouge

■ l'équipe pédagogique, Antoine Véran, maire de Levens et Honoré Colomas, président du SIVOM Val de Banquière dans les locaux de la crèche



Motivées !

Elle est donc ouverte la dernière-née des crèches du SIVOM - la plus petite aussi, du moins en ce qui concerne le nombre de places, car côté espace, on y est à l'aise surtout si l'on considère le grand terrain qui s'étend devant le bâtiment et qui deviendra bientôt un espace de jeu pour les enfants avec un coin potager, un coin verger et peut-être même un poulailler.

L'établissement aborde à présent son rythme de croisière avec un effectif de 24 enfants - 17 en accueil régulier et 9 en accueil occasionnel - pour une capacité de 15 places à temps complet.

L'équipe, elle, avait fait sa rentrée bien avant les petits, le temps de tout préparer. Brigitte Mira, la directrice, a investi les lieux la première, courant juillet. Mi-août, Pascale, Muriel et Marie-Laure, les auxiliaires de puériculture, Catherine, le cordon bleu, Fabienne et Sophie, les agents d'entretien, se ralliaient à elle, chacune apportant sans concertation préalable du café, des biscuits, des idées, des fiches pédagogiques et de l'enthousiasme, bref, tout ce qu'il faut pour partir sur de bonnes bases.

L'équipe est ultra sympa et motivée, confir-

me Brigitte Mira. *Travailler dans une petite structure, c'est vraiment excitant. On peut se permettre de ne pas être trop spécialisées. Ainsi, les agents d'entretien interviennent souvent en doublure auprès des auxiliaires de puériculture. Pareil pour moi et pour Catherine : nous ne sommes pas cantonnées moi dans mon bureau et elle dans sa cuisine. Nous connaissons bien les enfants, ils nous connaissent bien, c'est un gage de confort pour tout le monde, et même de sécurité. Pour communiquer avec les parents, nous avons un cahier de bord, un cahier d'observation, et en plus nous notons chaque jour où en est l'enfant, ses progrès ou ses petits soucis.*

Intégrée au réseau des crèches du SIVOM, la crèche de Levens bénéficie des compétences de la psychologue, Aurielle Nazzi, et des prestations du docteur Bonnefond qui intervient également à Saint-Martin-du-Var.

En relation constante avec le service Petite Enfance intercommunal, la directrice participe deux fois par mois aux réunions qui rassemblent les directrices des cinq autres établissements gérés par le SIVOM Val de Banquière.

Tourrette-Levens

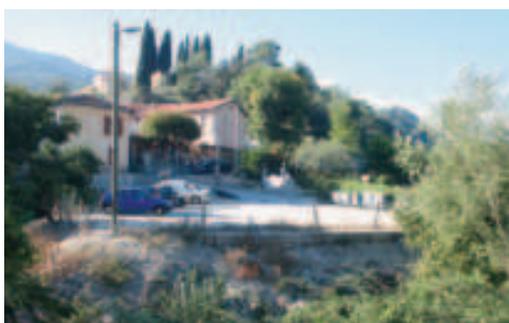
L'utile et l'agréable

La commune
change à vue d'œil.
Des nouveaux mariés aux
enfants du primaire, tout le
monde à de quoi se réjouir...



Photos de haut en bas

- l'église et le presbytère
- l'ancien collège, aujourd'hui école maternelle et élémentaire
- le site du futur pont d'Ariou



A inaugurer

Une salle des mariages haut de gamme, toute parquetée de bois et équipée d'un éclairage mobile pour mettre en valeur des œuvres d'art : voilà la dernière réalisation de la commune et du SIVOM Val de Banquière. Le docteur Alain Frère, maire et vice-président du Conseil Général, réserve d'ailleurs à ses administrés une surprise de taille en ce qui concerne la décoration...

Juste avant, c'était la rénovation du presbytère, une réussite : les persiennes vertes qui se détachent sur l'ocre jaune des façades confèrent au bâtiment un cachet des plus authentiques.

Et avant encore, c'était la transformation de l'ancien collège en école primaire pour ce qui concerne les niveaux supérieurs du bâtiment - le rez-de-chaussée et le premier étage ayant déjà été réformés en école maternelle. Les enfants et les enseignants prendront possession des lieux après les vacances de la Toussaint. Ils auront à leur disposition une salle BCD/informatique, une salle de CLAD et une salle de langue vivante.

A venir

Comme on n'arrête pas facilement une équipe gagnante, la commune de

Tourrette-Levens et le SIVOM Val de Banquière, qui agit en tant que maître d'ouvrage délégué, nourrissent ensemble d'autres projets :

- la restauration de l'intérieur de l'église, en collaboration avec les Bâtiments de France.
- La création d'un nouveau pont au Plan d'Ariou pour enjamber le Rio Sec. L'ouvrage remplacera le pont existant, étroit et dangereux, car sans aucune visibilité. Situé 40 m en amont, le nouveau pont comprendra deux voies de circulation et des trottoirs de part et d'autre de la chaussée : une amélioration presque impensable! Il donnera directement accès au parking de l'école. Celui-ci sera agrandi, aplani et doté de points d'ancrage pour amarrer le chapiteau du festin.

La commission d'appel d'offres doit se réunir sous peu. Si tout va bien les travaux débiteront au premier trimestre 2007.

Au préalable, c'est-à-dire en janvier, le service des Routes du Conseil Général interviendra pour aménager la départementale de façon à faciliter l'insertion des véhicules sur le futur pont. Ces travaux permettront aussi de créer une quinzaine de places de stationnement.

Duranus

Des projets plein les poches



Finie, la place Saint-Michel. Finie, et même inaugurée en grande pompe dimanche 1^{er} octobre, jour de la fête patronale. De l'avis général, elle a de l'allure, beaucoup d'allure. L'idée audacieuse de combler le vallon pour créer en lieu et place de celui-ci une vaste esplanade s'est révélée une réussite. Les jeux de boules s'intègrent merveilleusement bien au paysage et l'église se trouve mise en valeur par le nouvel aménagement de l'espace et le discret pavage de pierre.

Pour parachever ces travaux, réalisés sous la responsabilité du SIVOM Val de Banquière, la commune envisage la réalisation prochaine d'un cadran solaire sur la façade principale de l'église et l'édification d'un vrai monument aux morts.

Mieux : elle a acquis récemment la propriété « la Féosiera », contigue à la place Saint-Michel, en vue d'y aménager un terrain sportif pour les jeunes.

L'élargissement de la route qui mène à la mairie affiche un certain retard, ce dont se désolent ensemble la municipalité et le SIVOM Val de Banquière qui a hérité de la maîtrise d'ouvrage. Explication : la DDE, chargée de réaliser les travaux en tant que maître d'œuvre, croule sous les dossiers et ne peut satisfaire les demandes en temps voulu. Par contre, les travaux d'assainissement préalables au pavage du chemin de la Lava ont débuté comme prévu.

Saint-Martin-du-Var



Mise en valeur du patrimoine

A Saint-Martin-du-Var, on exulte : ça n'est pas rien de redécouvrir le charme, même modeste, du patrimoine architectural et le bonheur d'une vie de village.

Qu'on se souvienne de la place de l'Eglise il y a à peine un an : un désordre de voitures stationnées n'importe comment, un fouillis de mauvaise végétation qui masquait une fontaine de marbre blanc au passé historique (voir dernière page).

Aujourd'hui, l'opération de réhabilitation lancée par la mairie et confiée au SIVOM Val de Banquière a fait place nette : les voitures sont sagement alignées derrière des plots, les pins sombres ont été remplacés par deux micocouliers, et seule la fontaine a droit de cité sur le vaste territoire de la place. La place de l'Eglise a donc retrouvé le calme qui lui convient les jours ordinaires. Les jours de fête, c'est différent : elle peut accueillir des centaines de personnes – au bas mot, 450 spectateurs ont assisté cet été à un spectacle de magie.

Joutant la place de l'église, il y a l'école. Là aussi, on a fait le ménage. Le grand bâtiment se découpe à présent nettement derrière les marronniers taillés à la française et les bas-reliefs dédiés aux victimes des deux grandes guerres sortent enfin de l'ombre. Ce qui importait dans ce secteur, c'était la sécurité des enfants. Les voitures ont donc été priées de ralentir et de circuler à sens unique sur la rue Jean Moulin (création d'un plateau surélevé, zone 30). Le stationnement anarchique a été banni (mise en place de plots et marquage au sol).

Evidemment, avant d'en arriver là, il a fallu traiter l'invisible : refaire ou créer les réseaux d'eaux pluviales, d'eau potable et d'assainissement ; passer en souterrain les réseaux d'électricité et d'éclairage public ; mettre en place un réseau d'éclairage spécialement dédié au patrimoine – c'est lui qui donne la touche finale en mettant en valeur les points forts du village : l'église, les monuments aux morts, la haie de marronniers, le grand platane et la fontaine.

La Trinité

Les enfants au coeur de la ville

Le projet d'établissement multi-accueil pour la petite enfance a avancé d'un cran suite au concours de maîtrise d'oeuvre lancé en septembre par le SIVOM Val de Banquière.

D'ici la fin de l'année, le jury présélectionnera quatre architectes qui produiront des esquisses tenant compte du cahier des charges. Le choix définitif sera fonction de l'allure générale du bâtiment et de son inscription dans le site.

La nouvelle structure remplacera l'actuelle halte-garderie de la Galipette.

Elle permettra l'accueil des enfants à temps complet et offrira des locaux pour la crèche familiale, l'atelier enfants-parents et le relais assistantes maternelles.

La parole est au maire de La Trinité

Cet équipement nous l'avons voulu au centre-ville, et sur un terrain qui n'est pas n'importe lequel. En acquérant la propriété Tagnati, la commune a sauvé l'un des derniers joyaux du patrimoine architectural trinitaire. La villa ancienne sera conservée - on réfléchit actuellement à ses utilisations possibles - et le parc sera autant que possible préservé.

Alors pourquoi une crèche à cet endroit ? Parce que l'établissement actuel, la Galipette, est à la fois trop excentré et trop petit pour une ville comme La Trinité.

Du point de vue de la qualité de vie, le projet est une aubaine pour les parents et les enfants. Il s'inscrit dans une requalification

générale du centre-ville qui contrebalancera l'urbanisation désordonnée de part et d'autre de la route de Laghet.

Nous vivons la fin d'une époque de gaspillage. A cause de l'augmentation du coût de l'essence et de la perte de temps dans les transports, on ne pourra bientôt plus se permettre de vivre à La Trinité et d'aller travailler à Carros. Ce qu'il faut, c'est se recentrer, faire des économies, travailler, aller à l'école, faire du sport, se cultiver près de son lieu d'habitation. La future crèche s'inscrit dans cette perspective : elle sera, par exemple, à deux pas de la médiathèque et de l'école de musique. Et pour que le paradis ne devienne pas un enfer, le SIVOM Val de Banquière, à qui la commune a délégué la maîtrise d'ouvrage, a commandé des études très fines au sujet de l'accès au futur établissement.



Photos, de haut en bas

- la villa Tagnati
- le repas de midi à La Galipette
- Honoré Colomas, président du SIVOM Val de Banquière et conseiller général, en visite à la Galipette
- Jean-Louis Scoffié, maire de La Trinité et Gilberte Sandri, adjointe aux affaires sociales

A la Galipette, on y mange on y mange...

Ca y est, les enfants qui fréquentent la Galipette peuvent aussi y manger. Certes, les places sont peu nombreuses car il aurait fallu un coup de baguette magique pour repousser les murs. Mais enfin, on arrive maintenant à servir une huitaine de repas, ce qui arrange bien les parents qui sont dans l'impossibilité de récupérer leurs enfants entre midi et deux.

Deux bungalows ont été installés dans la cour de l'établissement. Dans l'un, on procède au réchauffement des plats livrés par la société de restauration, dans l'autre, on fait la vaisselle : ainsi se trouve respectées les normes d'hygiène. Les enfants déjeunent dans la salle d'évolution qui a été dotée du mobilier nécessaire. Dans la foulée, on a installé la clim' et des vestiaires pour le personnel. L'ensemble des travaux a été confié au SIVOM Val de Banquière.

Honoré Colomas, président du SIVOM et conseiller général, s'est rendu sur place en compagnie de Mme Gilberte Sandri, adjointe déléguée aux affaires sociales, pour se rendre compte de l'amélioration.

Des nouvelles
du Centre de loisirs



Après une période estivale riche en activités et en émotions (camping, piscine, sorties au zoo, à la ferme pédagogique de Saint-Jeannet, au labyrinthe de l'aventure, etc.), le Centre de Loisirs Sans Hébergement Municipal de Colomars (CLSH) a réouvert ses portes aux petits Colomarsois pour les mercredis et les vacances.

La hausse sensible des effectifs (+ 20 enfants environ) témoigne de la vitalité de cet établissement qui n'a pourtant que 10 mois d'existence en tant que CLSH municipal. Basé au groupe scolaire des Serraires, au centre-village, le centre de loisirs bénéficiera de locaux rénovés, indépendants et spacieux dès que les travaux d'extension seront terminés.

La municipalité et la responsable du centre de loisirs, Mlle Corinne Corbalan, ont décidé de reconduire l'expérience des sorties à la neige : de janvier à mars 2007, sept "mercredis ski" seront programmés, en collaboration avec les CLSH des communes voisines d'Aspremont et de Saint-Martin-du-Var. Pour leur plus grand bonheur, une quarantaine d'enfants prendront donc prochainement le car, direction La Colmiane et la neige...

Pour tout renseignement :
CLSH municipal de Colomars

Tél. 04 92 15 18 78 ou 06 29 93 85 41
E-mail : clsh.colomars@wanadoo.fr.

Quartier de la Madone

Tandis que les travaux de gros-œuvre se terminent au groupe scolaire des Serraires, la commune se penche sur un nouveau dossier : la réhabilitation de l'église de la Madone et des bâtiments qui lui sont accolés.

L'ensemble n'est pas loin de former un hameau puisqu'on y trouve, pêle-mêle, l'église, la poste, le local du comité des fêtes et deux appartements, le tout propriété de la commune. Fut même un temps où l'église et la poste cohabitaient avec l'école - et, du même coup, la cure jouxtait les appartements de fonction du receveur et de l'institutrice. A cette époque, se souviennent les anciens, la situation était plutôt tendue au



quartier de la Madone, en raison des opinions diamétralement opposées du curé et de l'enseignante...

Du point de vue architectural, les choses ne sont pas simples non plus : les bâtiments sont imbriqués les uns dans les autres et c'est, par exemple, un autre toit que celui de l'église qui supporte le clocher.

Restaurée il y a quelques années, l'église affiche aujourd'hui de jolies façades ocre jaune. En tant que maître d'ouvrage délégué, le SIVOM Val de Banquière s'occupera du reste, à savoir la remise en état de la toiture et du clocher, la réfection des façades du bureau de poste, l'aménagement des annexes et la réhabilitation d'un des appartements. Pour parer au plus pressé, l'église sera dotée d'un nouveau système de chauffage avant Noël.



Aspremont

Nouvelle école en vue



A quoi voit-on qu'une commune va de l'avant ? Au nombre d'enfants qui peuplent ses écoles. Aspremont comptait 1853 habitants en 1999, 2034 au dernier recensement. Entre 2004 et 2006, les enfants sont passés de 120 à 147. Autant dire que les deux classes maternelles et les 4 classes primaires du village risquent d'être bientôt saturées.

Pour faire face et voir venir, la municipalité a confié au SIVOM Val de Banquière le soin de construire, au lieu dit "la Prairie", un groupe scolaire d'une capacité de 3 classes maternelles et 7 primaires, capacité largement suffisante pour accueillir tous les enfants d'Aspremont, sans avoir désormais besoin d'accorder des dérogations.

Les exigences de la mairie étaient claires :

- que les bâtiments soient le moins élevés possible, à la fois pour l'esthétique et le bien-être des enfants et des enseignants
- que la desserte (voies de circulation et stationnement) soit bien étudiée
- que les abords paysagers soient agréablement traités

Le concours d'architectes a été lancé par le SIVOM en avril 2006. Sur 26 dossiers déposés, 3 ont été présélectionnés, eu égard au cahier des charges. Le groupement représenté par l'architecte Sophie Nivaggioni a finalement été retenu pour la qualité du projet architectural : allure globale du bâtiment, fonctionnalité et inscription dans le site.

Castagniers

Les couleurs de l'enfance

Des sols souples pour amortir les chutes, un cheminement coloré pour accéder à la crèche, des décors sur les murs extérieurs et les baies vitrées : le SIVOM vient de mettre la dernière touche à l'aménagement des espaces extérieurs de La Barboteuse.

Les sols souples, qui apportent confort et sécurité, ont été posés aux endroits sensibles : là où les gamins jouent et circulent le plus. Ils font bon ménage avec les plantations et les

espaces gazonnés. Quant aux vignettes colorées qui égaient le bâtiment, elles ont été choisies par l'équipe pédagogique. Elles sont la réplique exacte des figurines d'un puzzle que les enfants adorent et qu'ils utilisent depuis des années. Imaginez la surprise lorsqu'un beau matin ils ont découverts, aussi grands qu'eux, le cow-boy et le cheval qui tenaient jusque là dans le creux de la main. Si ce n'est pas de la magie...

Photos

- le nouveau sol souple
- ça alors !...



Aspremont

Zone piétonne place Léandre Astraudo

Avec l'aide du conseil général, et les fonds de concours de la CANCA, la place Léandre Astraudo va bientôt être rendue aux piétons. Murets de pierre, pavage, tout sera mis en œuvre pour que les voitures n'y fassent désormais qu'une courte halte. Normal : elles peuvent se garer tout à leur aise sur le parking qui a été réalisé un peu plus bas par le SIVOM. Fin du chantier aux alentours de Noël.

Castagniers

Des activités à foison

LUNDI : judo, gymnastique, peinture

MARDI : Castagnérenques, chant, taekwondo

MERCREDI : tennis, ski scolaire, gymnastique, pétanque, piano

JEUDI : salsa, art floral, Castagnérenques, danse jazz

VENDREDI : salsa, taekwondo, cartes

SAMEDI : danse jazz, danse éveil, judo

Renseignements en mairie au 04 93 08 05 11.

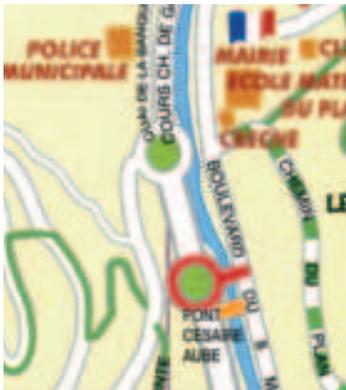


Saint-André de la Roche

Un nouveau pont horizon 2007

Photo

premiers sondages dans la Banquière



Le dossier du pont du Ghet, qui a connu quelques difficultés à cause du foncier, est enfin sur les rails. Le SIVOM Val de Banquière, maître d'ouvrage délégué, étudie le moyen de minimiser la gêne pendant la période des travaux.

Le nouveau pont sera situé 20 mètres en amont de l'actuel pont Aubé. Sur le plan ci-contre les nouveaux aménagements sont figurés en rouge et l'ouvrage promis à la destruction en orange. Le nouveau pont sera vraisemblablement le frère jumeau du pont du Ghet puis que dans les deux cas, il s'agit :

- de mettre le quartier du Plan à l'abri des inondations en permettant le libre écoulement

des eaux en crue - pour ce faire, le tablier sera surélevé et enjambera la Banquière sans pile de soutien centrale.

- de faciliter la circulation des véhicules et des piétons entre les deux rives - la chaussée sera élargie en conséquence ainsi que les trottoirs.

Le chantier sera lancé au printemps 2007. C'est la DDE qui a hérité de la maîtrise d'œuvre. Le Conseil Général interviendra, lui, sur la RD 19 pour aménager le rond-point qui donnera accès au pont. Les deux opérations seront synchronisées et comprendront le déplacement et le renforcement des réseaux EDF, GDF, Télécom, etc.

Saint-André de la Roche

Rénovation du jardin d'enfants

Après ceux des Résidences du Château et du Manoir, c'est le jardin d'enfants Henry Léon qui va faire une cure de jouvence. Le dossier a été confié au SIVOM et la fin des travaux est prévue pour Noël.

La Roquette sur Var

Une nouvelle municipalité

Les électeurs sont allés aux urnes au mois d'octobre. La dissolution du conseil municipal avait été demandée par l'ancien maire, M. Jean-Jacques Isaïa. et c'est M. Michel Raybaut qui a pris la tête de la municipalité. Nous souhaitons bonne route à la nouvelle équipe.



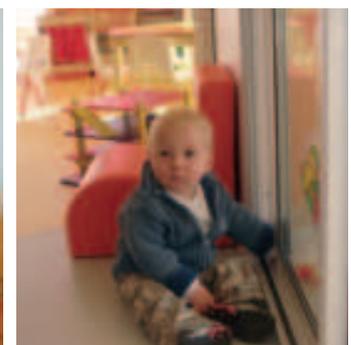
Des bébés et des crèches

La Roquette sur Var

Photos

- les petits Roquetans accueillis dans les crèches de Saint-Martin-du-Var et de Levens

- le nouveau conseil municipal



A mi-chemin entre Saint-Martin-du-Var et Levens, les habitants de La Roquette ont l'embarras du choix côté crèche. Pour couvrir les besoins en mode de garde, la commune a en effet réservé deux places à plein temps dans chaque établissement.

La crèche de Saint-Martin, comme d'habitude, a fait le plein des effectifs : Silas et Marine, les bébés, Rosie, Margot et Jules, les « grands », la fréquentent à un rythme plus ou moins soutenu - entre un jour et quatre jours par semaine. A cause de sa situation

dans la plaine du Var, sur le trajet domicile-travail, cet établissement intéresse en effet beaucoup de parents. C'est d'ailleurs la plus intercommunale des crèches du SIVOM, puisqu'elle accueille les enfants de cinq communes différentes.

La crèche de Levens enregistre pour l'instant moins de demandes. Un seul petit Roquetan, Killian, y est inscrit. La deuxième place a été prêtée à la commune de Levens qui en avait grand besoin : c'est aussi ça l'avantage de l'intercommunalité.

Saint-Blaise

Le garage idéal



Photos
le chantier aux mois de juin et d'octobre

Qu'est-ce qui manquait à la commune pour garer ses véhicules et entreposer son matériel ? Un garage. C'est tout simple mais ça rend rudement service, un garage.

Une fois l'emplacement retenu - avenue du Collet, à proximité du grand parking -, la mairie a confié la maîtrise d'ouvrage de l'opération au SIVOM Val de Banquière qui a obtenu les subventions nécessaires : 65% du montant total HT sont financés par le Conseil Général, le reste par la commune. M. Didier Roman a réalisé le projet architectural qui, selon le voeu des élus, s'intègre avec discrétion dans le site. Les travaux ont débuté en juin et aujourd'hui le bâtiment sort de terre au sens littéral du terme, vu que l'édifice est pour moitié inséré dans la colline.

Le garage comprendra trois places de stationnement, un quai de déchargement et de stockage, un toit terrasse utilisable, un bureau, une salle du personnel, un vestiaire et des sanitaires. Coût HT : 249 434 euros. Fin des travaux avant 2007.

Falicon

La boucle est bouclée

Oui, la boucle est bouclée pour Coralie, Adeline et Michaël, trois jeunes de Falicon.

Enfants, ils fréquentaient le centre de loisirs communal avant de rejoindre la maison des jeunes. Aujourd'hui, ils ont 17 ans, et vont devenir à leur tour animateurs au CLSH avec la ferme intention de préparer le Bafa. Alors, cette formation, ils pourraient la suivre sans l'aide de la commune et du SIVOM Val de Banquière, mais le coup de pouce est sacrément incitatif : au lieu de déboursier 800 euros chacun, ils vont avoir accès à la gratuité complète dans le cadre du contrat enfance-jeunesse intercommunal.

Seule contrepartie : ils s'engagent à travailler pendant deux ans comme animateurs au centre de loisirs.

Quelques mots sur la maison des jeunes : Michaël et Mélanie, les responsables, ont enregistré beaucoup d'inscriptions cet été et la maison des jeunes a souvent tourné au maximum de ses possibilités (20 jeunes de 13 à 18 ans par jour). L'ambiance ? Toujours géniale, il suffit d'aller sur le blog des jeunes pour s'en convaincre (tapez mairie-falicon.com pour y accéder). Du coup, les heures d'ouverture vont être revues à la hausse à partir de janvier 2007 :

- le mardi et le jeudi, de 16h30 à 19h30
- le samedi et le mercredi, de 13h00 à 19h00
- un soir par mois de 19h00 à 23h00 (soirée thématique)

Autre nouveauté : la commune va organiser des cours de soutien scolaire le mardi et le jeudi pour les collégiens (à partir de la 6^{ème})

Renseignements en mairie : 04 92 07 92 70.

Photo

Coralie Beacci et Adeline Couturier, animatrices bientôt diplômées



Falicon

Première fête des associations

Riche idée d'avoir organisé la fête des associations mercredi 6 septembre, juste après la rentrée scolaire et juste avant le démarrage des activités sportives et culturelles.

Le public est venu en masse pour se faire une idée de l'éventail proposé et les associations ont enregistré de nombreuses inscriptions.

Entre voisins

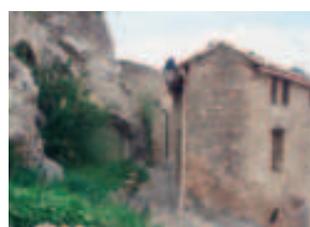
Revue du SIVOM Val de Banquière
Directeur de publication : Honoré Colomas
Réalisation : Maritée Juge, service communication
Imprimeur : Crouzet 06340 la Trinité
Tirage : 15 000 ex.
Crédit photo : Gilles Nunes, Pierre Dorgueil, SIVOM Val de Banquière ; RAM, mairies de Castagniers, Falicon, La Roquette-sur-Var, Colomars, Saint-André de la Roche, La Trinité.

Sur l'ancien territoire de la Roquette-Saint-Martin

Balade



Cette balade se déroule autour du vallon de l'Ubac, tantôt sur terrain calcaire et tantôt sur des falaises de poudingue. Elle offre de continuelles échappées sur Saint-Martin-du-Var et La Roquette, deux villages qui formaient autrefois une seule et même commune.



Dénivelé : environ 300 mètres
Durée : deux heures et demie sans trop musarder - évidemment plus pour les esprits curieux...
Cette balade se trouve décrite dans l'ouvrage de Pierre-Robert Garino et Robert Ravaioli : "Randonnées pédestres, équestres et VTT dans le canton de Levens".

Face à l'église de Saint-Martin-du-Var, prendre à gauche le Chemin Neuf qui conduit au cimetière par une série de marches. Là, emprunter la rampe de béton située à gauche du portail. Le chemin, de bonne largeur, traverse une propriété oléicole. Au bout de 200 mètres, obliquez encore sur la gauche : vous voilà sur l'étroit sentier qui grimpe à La Roquette. Au quartier Saint-Esprit, traversez la route départementale 20 : encore une courte montée et vous êtes au village.

Là, impossible de ne pas faire halte place du Portalet, ce promontoire qui domine les vallées du Var, de l'Estéron et de la Vésubie. Traversez ensuite le village dans toute sa longueur en empruntant les ruelles et en essayant de ne pas manquer les points forts : la place de l'église, avec sa fontaine et les surprenantes céramiques d'une maison qui appartient à Mary Quant, l'Anglaise à qui l'on doit la minijupe ; plus bas, le lavoir, fraîchement restauré.

Au carrefour de la D 20 et de la route d'accès au village, suivez la D 20 en direction de Levens jusqu'au cimetière (joli pigeonnier sur la gauche). Une épingle à cheveux plus tard (mais raccourci possible par la sente située à droite du cimetière), prenez la route goudronnée du Vallon du Clot de Dué que vous suivrez 300 mètres environ jusqu'à trouver, sur votre droite, la piste forestière du Raiet (barrière verte). Empruntez-la pendant quelque 500 m en étant vigilant sur votre droite, afin de ne pas rater le sentier qui ramène à Saint-Martin-du-Var en chevauchant les falaises de poudingue. Celui-ci croise une piste et se poursuit de l'autre côté de la barrière en bois avant de déboucher sur le chemin des Vignes. Descendre ensuite la route du Puy. Quoique goudronné, ce tronçon ne manque pas d'intérêt car il traverse un joli quartier, autrefois exclusivement agricole, et permet d'observer des près les strates de poudingue (photo ci-contre).

Le chemin Pierre Grilli, qui fait suite à la route du Puy, vous amènera enfin au centre du village. Un coup d'œil au terrain vague situé juste avant le parking de l'Ubac : il s'agit de la carrière d'argile qui alimentait l'ancienne briqueterie de Saint-Martin-du-Var.

Le haut et le bas

Il y a un siècle et demi, Saint-Martin-du-Var et La Roquette-sur-Var formaient une seule commune. Mais comme il arrive souvent, des dissensions tenaces opposaient « ceux de la montagne » à « ceux de la plaine ». Dans les années 1860, la construction d'une fontaine de marbre au quartier de Saint-Martin mit le feu aux poudres : ceux d'en haut trouvèrent la dépense somptuaire et la séparation fut officiellement prononcée en 1867.

Le poudingue nature et usage

Comme son nom l'indique, le poudingue est une sorte de gâteau géologique composé de galets ronds cimentés par de



fines particules. Dans la vallée du Var, ces dépôts atteignent plus de 200 mètres d'épaisseur. Ils ont été laissés par le fleuve à l'âge du Pliocène (fin de l'ère tertiaire). Les paysans utilisaient autrefois les galets comme matériaux de construction pour les murs des cabanons et des restanques.